



CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE
(pour les institutions d'enseignement)

**ÉDUQUER AUJOURD'HUI ET DEMAIN.
UNE PASSION QUI SE RENOUVELLE**

Instrumentum laboris

2014

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

INTRODUCTION

I. POINTS DE RÉFÉRENCE ESSENTIELS

1. La Déclaration *Gravissimum educationis*
 - a) Contexte historique et social, et rôle des chrétiens
 - b) Vision théologique et spirituelle
2. La Constitution apostolique *Ex corde Ecclesiae*

II. QUELLE ÉCOLE ET QUELLE UNIVERSITÉ CATHOLIQUES ?

1. Construire un contexte éducatif.
2. Introduire à la recherche
3. Faire de l'enseignement un instrument d'éducation
4. La centralité de la personne qui apprend
5. La diversité des personnes qui apprennent
6. Le pluralisme des institutions éducatives
7. La formation des enseignants

III. DÉFIS ÉDUCATIFS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

1. Les défis de l'école catholique
 - a) Le défi de l'identité
 - b) Le défi de la communauté scolaire
 - c) Le défi du dialogue
 - d) Le défi de la société de l'apprentissage
 - e) Le défi de l'éducation intégrale
 - f) Le défi du manque de moyens et de ressources
 - g) Défis pastoraux

- h) Le défi de la formation religieuse des jeunes*
- i) Les défis spécifiques d'une société multireligieuse et multiculturelle*
- j) Le défi de la formation permanente des enseignants*
- k) Les lieux et les ressources de cette formation*
- l) Quelques défis d'ordre juridique*

2. Les défis de l'éducation supérieure catholique

- a) Internationalisation des études universitaires*
- b) Utilisation des ressources en ligne dans les études universitaires*
- c) Université, entreprise et monde du travail*
- d) La qualité des institutions académiques*
- e) La gouvernance*
- f) Le défi du changement et de l'identité catholique de l'université*

CONCLUSION

QUESTIONNAIRE

PRÉSENTATION

Les Membres de l’Assemblée Plénière de la Congrégation pour l’Éducation Catholique convoquée en 2011, recueillant l’invitation du Pape Benoît XVI, confièrent au Dicastère la tâche de préparer le cinquantenaire de la Déclaration Gravissimum educationis et le vingt-cinquième anniversaire de la Constitution Apostolique *Ex corde Ecclesiae*, qui auront lieu en 2015. L’objectif est de relancer l’engagement de l’Église dans le domaine de l’éducation.

Deux étapes principales ont marqué le chemin de préparation : un séminaire d’étude réunissant des experts provenant du monde entier en juin 2012, et l’Assemblée Plénière des Membres de la Congrégation en février 2014.

Les réflexions qui ont mûri au cours de ces rencontres trouvent un écho dans le présent *Instrumentum laboris* “Éduquer aujourd’hui et demain. Une passion qui se renouvelle”. On y trouve rassemblés les points de référence essentiels des deux documents, les caractéristiques fondamentales des écoles et des universités catholiques, ainsi que les défis auxquels les institutions d’éducation catholique sont appelées à répondre avec leur propre projet spécifique.

Dans les années qui suivirent le Concile, le Magistère pontifical est revenu avec insistance sur l’importance de l’éducation en général et sur la contribution que la communauté chrétienne est appelée à lui offrir. La Congrégation pour l’Éducation Catholique est elle aussi intervenue sur ce thème à travers de nombreux documents. Les anniversaires de 2015 deviennent ainsi une occasion précieuse pour recueillir les indications du Magistère et tracer les orientations des décennies à venir.

L’*Instrumentum laboris* a été préparé dans ce but. Traduit en plusieurs langues, il est destiné avant tout aux Conférences Épiscopales, à l’Union des Supérieurs Généraux et à l’Union

Internationale des Supérieures Générales des congrégations religieuses, aux associations nationales et internationales d'enseignants, de parents, d'étudiants et d'anciens élèves, ainsi qu'à celles des administrateurs et aux communautés chrétiennes pour réfléchir sur l'importance de l'éducation catholique dans le contexte de la nouvelle évangélisation. Il peut être utilisé pour effectuer un examen pastoral sur l'engagement de l'Église dans ce domaine mais aussi pour promouvoir des initiatives de mise à jour et de formation pour le personnel travaillant dans les écoles et les universités catholiques.

L'*Instrumentum laboris* est disponible en ligne aux adresses suivantes :

<http://www.educatio.va/content/cec/it/documentazione-e-materiali/documenti-della-congregazione.html>

http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccatheduc/index_it.htm

Il se conclut par un questionnaire auquel tous sont invités à répondre afin de fournir à la Congrégation pour l'Éducation Catholique des indications, des suggestions et des propositions qui seront prises en considération dans la préparation des événements prévus, en particulier le Congrès mondial qui aura lieu à Rome du 18 au 21 novembre 2015. À cet effet, il est nécessaire que les réponses au questionnaire soient envoyées au Dicastère au plus tard le 31 juillet 2014 (educat2015@gmail.com).

Card. Zenon Grochlewski, Préfet

Cité du Vatican, 7 avril 2014

INTRODUCTION

La culture actuelle est traversée par diverses problématiques provoquant une « urgence éducative » diffuse. Cette expression désigne la difficulté qu'il y a à établir des relations éducatives qui, pour être authentiques, doivent transmettre aux jeunes générations des valeurs et des principes de vie non seulement capables d'aider les personnes à grandir et à mûrir sur le plan individuel, mais qui puissent aussi concourir à l'édification du bien commun.

L'éducation catholique, avec ses nombreuses institutions scolaires et universitaires répandues de par le monde, apporte une contribution significative aux communautés ecclésiales engagées dans la nouvelle évangélisation, et contribue à enrichir les personnes et les cultures des valeurs anthropologiques et éthiques nécessaires à la construction d'une société solidaire et fraternelle[1].

I. POINTS DE RÉFÉRENCE ESSENTIELS

En 2015 deux anniversaires seront célébrés : le cinquantenaire de *Gravissimum*

educationis[2], le document sur l'éducation publié par le Concile Vatican II le 28 octobre 1965, et le vingt-cinquième anniversaire d'*Ex corde Ecclesiae*[3], la Constitution apostolique sur l'identité et la mission de l'université catholique promulguée par Jean-Paul II le 15 août 1990 ; au-delà de la diversité de leur nature, ces deux documents constituent pour la Congrégation pour l'Éducation Catholique un point de référence essentiel.

Le présent *Instrumentum laboris* a été préparé pour guider et accompagner les initiatives d'étude et de recherche ainsi que les événements ecclésiaux et culturels des Églises particulières et des associations. En même temps, il entend stimuler l'élaboration de nouveaux projets et parcours éducatifs pour l'avenir.

1. La Déclaration *Gravissimum educationis*

La Déclaration *Gravissimum educationis* avait pour but d'attirer l'attention de tous les baptisés sur l'importance de la question éducative. Ce document, qui entendait fournir des orientations de fond quant aux problèmes éducatifs, doit être situé dans l'ensemble de l'enseignement conciliaire et être lu avec les autres textes approuvés par le Concile. *Gravissimum educationis*, comme le déclare son introduction, ne doit pas être considérée une réponse définitive à tous les problèmes de l'éducation. C'est, de fait, un document remis à une Commission postconciliaire – devenue par la suite la Section des Écoles de la Congrégation pour l'Éducation Catholique – chargée de développer ultérieurement les principes de l'éducation chrétienne, ainsi qu'aux Conférences épiscopales appelées à appliquer ces principes aux diverses situations locales. Parmi les nombreux éléments qui lient la Déclaration présente aux autres documents conciliaires (concernant la liturgie, le ministère des évêques, l'œcuménisme, le rôle des laïcs, les communications sociales...), les plus significatifs sont peut-être ceux qui concernent les deux Constitutions majeures, *Lumen gentium* (promulguée le 21 novembre 1964) et *Gaudium et spes* (promulguée le 7 décembre 1965). *Gravissimum educationis* fait plusieurs fois référence à la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium* ; et la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes* renvoie à *Gravissimum educationis* au chapitre II de la seconde partie (consacrée à *La promotion du progrès et de la culture*). L'examen coordonné des trois documents se révèle une aide particulièrement précieuse quant aux deux dimensions que l'éducation, considérée dans une perspective de foi, doit nécessairement tenir présentes : la dimension séculière et la dimension théologique et spirituelle.

a) Contexte historique et social, et rôle des chrétiens

Depuis l'époque du Concile, le contexte historique et social a beaucoup changé, tant sur le plan des visions du monde que sur celui des conceptions éthiques et politiques. Les années 60 furent une époque d'attente confiante, grâce précisément à l'annonce du Concile ainsi qu'aux signes d'une détente dans les relations entre États. Le décor a profondément changé depuis. On a vu une nette avancée de la sécularisation. Le processus toujours plus accentué de globalisation, au lieu de favoriser le développement des personnes et une plus grande intégration entre les peuples, semble au contraire limiter la liberté des individus et aggraver les conflits entre les différentes manières de concevoir la vie personnelle et collective (avec des positions oscillant entre le fondamentalisme le plus rigide et le relativisme le plus sceptique). Certains phénomènes de nature économique et politique ne sont pas moins

significatifs, tels l'attaque contre l'État-providence et les droits sociaux, et le triomphe du libéralisme, avec ses répercussions néfastes sur les plans éducatif et scolaire. Toutefois les changements intervenus depuis les années 60 non seulement n'infirment pas le magistère exprimé par le Concile sur les thèmes éducatifs, mais ils en mettent en relief la portée prophétique. Aussi bien *Gravissimum educationis* que *Gaudium et spes* (n^{os} 59-60) contiennent des orientations d'une grande clairvoyance et d'une riche fécondité historique qui peuvent également servir à affronter de nombreux défis actuels :

- l'affirmation de la disposition de l'Église à accomplir une œuvre de service pour soutenir la promotion des personnes et l'édification d'une société toujours plus humaine
- la reconnaissance de l'instruction en tant que « bien commun »
- la revendication du droit universel à l'éducation et à l'instruction pour tous, qui trouve d'ailleurs une large confirmation dans les déclarations d'organismes internationaux tels que l'UNESCO (EPT : Éducation pour tous)
- le soutien implicite à tous les hommes et à toutes les institutions internationales qui, se battant pour un tel droit, s'opposent au libéralisme dominant
- la thèse selon laquelle la culture et l'éducation ne peuvent être asservies au pouvoir économique et à sa logique
- le rappel du devoir de la communauté et de chacun pour soutenir la participation de la femme à la vie culturelle
- l'apparition d'un contexte culturel de « nouvel humanisme » (GS, n^o 55), avec lequel le Magistère est en dialogue constant[4].

b) Vision théologique et spirituelle

On ne doit pas considérer de moindre importance l'aide que le magistère conciliaire est en mesure d'apporter à la dimension de l'éducation chrétienne, en tant que formation spirituelle et théologique de la personne et de la conscience du baptisé. Le n^o 2 de *Gravissimum educationis* et les n^{os} 11 et 17 (outre les n^{os} 35 et 36) de *Lumen gentium* contiennent plusieurs perspectives importantes, parmi lesquelles il vaut la peine de citer :

- la présentation de l'éducation chrétienne en tant qu'œuvre d'évangélisation/mission (*Lumen gentium*, n^o 17)
- l'accent mis sur le fait que le profil éducatif fondamental pour les baptisés ne peut être que d'ordre sacramental : c'est-à-dire qu'il doit être centré sur le baptême et sur l'eucharistie (*Lumen gentium*, n^o 11)
- l'exigence que, tout en respectant sa spécificité, l'éducation chrétienne aille de pair avec l'éducation humaine, de manière à éviter que la vie de foi ne soit vécue ou même seulement perçue comme séparée des autres activités de la vie humaine
- l'invitation à assumer l'éducation chrétienne dans le cadre de foi d'une Église pauvre pour les pauvres (*Lumen gentium*, n^o 8), selon ce qui se trouve d'ailleurs être aujourd'hui l'un des

points forts du message ecclésial.

2. La Constitution apostolique *Ex corde Ecclesiae*

Gravissimum educationis avait porté une attention particulière aux écoles et universités catholiques, donnant à ce sujet des orientations significatives. Le document soulignait, en particulier, que les universités devaient se mettre au service de la société, et pas seulement de l’Église, et se distinguer « moins par leur nombre que par la valeur de leur enseignement » (*Gravissimum educationis*, n° 10), étant entendu qu’il vaut mieux des universités catholiques peu nombreuses mais excellentes que beaucoup de médiocres. Selon la vision des pères conciliaires, l’un des buts essentiels de l’enseignement supérieur catholique était celui de mettre les étudiants en mesure d’assumer pleinement les responsabilités culturelles, sociales et religieuses qui allaient leur être demandées. Dans cette optique, ils considéraient nécessaire que les universités catholiques s’efforcent de promouvoir une authentique recherche scientifique.

En 1990, Jean-Paul II promulguait la Constitution apostolique *Ex corde Ecclesiae*, dans le but d’attirer l’attention sur l’importance d’une université catholique qui soit un instrument privilégié pour accéder à la vérité sur la nature, l’homme et Dieu, et pour favoriser un dialogue franc entre l’Église et tous les hommes, de quelque culture qu’ils soient. En accord avec la Déclaration conciliaire, la Constitution insistait sur le fait que l’université catholique, en tant qu’université, se devait de remplir dignement les fonctions de recherche, d’enseignement et de service culturel propres à une institution académique et qu’elle devait, en tant que catholique, *a) posséder une inspiration chrétienne non seulement au niveau des individus, mais aussi en tant que communauté universitaire ; b) promouvoir une réflexion incessante, à la lumière de la foi catholique, sur les processus et les conquêtes de l’étude et de la connaissance, tout en apportant sa propre contribution originale ; c) rester fidèle au message chrétien, tel que l’Église le présente ; d) se mettre au service du peuple de Dieu et de l’ensemble de la communauté des hommes dans l’effort qu’ils poursuivent pour accéder à la vérité.*

Jean-Paul II invitait en outre les membres de l’université catholique à prendre conscience des implications éthiques et morales de leurs recherches ainsi qu’à favoriser la confrontation entre les différentes disciplines de manière à leur éviter de s’enfermer dans une conception particulariste et à favoriser l’élaboration d’une vision qui soit synthétique, sans pour autant mettre en discussion l’intégrité et les méthodologies de chacune d’entre elles. Une importance particulière était donnée au dialogue entre les différents savoirs et la théologie, au sens où celle-ci pourrait aider chacune des autres disciplines à approfondir les raisons et la signification de son propre effort, de même que les autres savoirs pourraient encourager la recherche théologique à se confronter avec les problèmes de la vie et à proposer une meilleure compréhension du monde. Il considérait donc nécessaire que chaque université catholique possédât une faculté ou, au moins, une chaire de théologie (cf. *Ex corde Ecclesiae*, n°19).

Si nous pensons à la situation de fragmentation dans laquelle le savoir académique se trouve aujourd’hui, nous ne pouvons pas ne pas remarquer que l’idée de Jean-Paul II d’une université qui, fidèle à sa vocation originelle encourage la confrontation entre les divers secteurs de disciplines, se révèle d’une grande actualité et peut offrir de précieuses indications à ceux qui travaillent dans le domaine de l’enseignement supérieur.

II. QUELLE ÉCOLE ET QUELLE UNIVERSITÉ CATHOLIQUES ?

À la lumière du Magistère de l'Église et face aux besoins et aux défis de la société d'aujourd'hui, que doivent être l'école et l'université catholiques ?

École et université sont des lieux d'éducation à la vie, au développement culturel, à la formation professionnelle, à l'engagement pour le bien commun ; elles représentent une occasion de comprendre le présent et d'imaginer l'avenir de la société et de l'humanité. Aux racines de la proposition formative il y a le patrimoine spirituel chrétien, en dialogue constant avec le patrimoine culturel et les conquêtes de la science. Écoles et universités catholiques sont des communautés éducatives dans lesquelles l'expérience de l'apprentissage des connaissances est nourrie et complétée par celle de la recherche, de la pensée et de la vie.

1. Construire un contexte éducatif

L'école et l'université catholiques éduquent avant tout par le contexte de vie, le climat que les étudiants et les enseignants créent là où se déroulent les activités d'enseignement et d'apprentissage. Ce climat est tissé par les valeurs non seulement affirmées mais vécues, par la qualité des relations interpersonnelles qui lient les enseignants aux élèves et les élèves entre eux, par le soin que mettent les professeurs à répondre aux besoins des étudiants et aux exigences de la communauté locale, par le limpide témoignage de vie offert par les enseignants et par tout le personnel des institutions éducatives.

Dans la pluralité des contextes culturels et dans la variété des possibilités éducatives et des conditionnements parmi lesquels elles opèrent, il y a un certain nombre d'éléments qualitatifs qu'une école et une université catholiques doivent savoir exprimer :

- le respect de la dignité de chaque personne et de son unicité (et donc le refus d'une éducation et d'un enseignement de masse, qui rendent la personne humaine manipulable ou la réduisent à un numéro) ;
- la richesse des occasions offertes aux jeunes de croître et de développer leurs capacités et leurs qualités ;
- une attention équilibrée aux aspects cognitifs, affectifs, sociaux, professionnels, éthiques et spirituels ;
- l'encouragement manifesté à chaque élève afin qu'il puisse développer ses talents dans un climat de coopération et de solidarité ;
- la promotion de la recherche en tant qu'effort rigoureux orienté vers la vérité, dans la conscience des limites de la connaissance humaine, mais aussi dans une grande ouverture de l'intelligence et du cœur ;
- le respect des idées, l'ouverture à la confrontation, la capacité de discuter et de collaborer dans un esprit de liberté et d'attention à la personne.

2. Introduire à la recherche

L'école et l'université sont des lieux d'introduction aux savoirs et à la dimension de la recherche scientifique. L'une des principales responsabilités des enseignants est celle de guider les jeunes générations vers la connaissance et vers la compréhension de ses conquêtes et de ses applications. L'effort de connaissance et de recherche ne doit cependant pas être séparé du sens éthique et de la dimension transcendance. Il n'y a pas de vraie science qui puisse négliger ses conséquences éthiques et il n'est de vraie science qui éloigne de la transcendance. Science et éthique, science et transcendance ne s'excluent pas réciproquement, mais se conjuguent pour une plus grande et meilleure compréhension de l'homme et de la réalité du monde.

3. Faire de l'enseignement un instrument d'éducation

Le « comment » on apprend semble être aujourd’hui plus importante que « ce que » l'on apprend, de même que la manière d'enseigner semble plus importante que les contenus de l'enseignement. Un enseignement qui ne promeut que l'apprentissage répétitif, qui ne favorise pas la participation active des étudiants, qui n'éveille pas leur curiosité, ne représente pas un défi suffisant pour susciter la motivation. Apprendre par l'intermédiaire de la recherche et de la solution des problèmes éduque des capacités cognitives et mentales différentes et plus significatives que celles d'une simple réception d'informations, et suscite également des modalités de travail en collaboration. Il ne faut pas pour autant sous-estimer la valeur des contenus d'apprentissage. Si le *comment* un élève apprend n'est pas indifférent, *ce qu'il apprend* ne l'est pas non plus. Il est important que les enseignants sachent sélectionner et proposer à la considération des élèves les éléments essentiels du patrimoine culturel accumulé au cours du temps et l'étude des grandes questions que l'humanité a dû ou doit encore affronter. Autrement on court le risque d'un enseignement visant à fournir seulement ce qui semble être *utile* aujourd’hui, parce que cela semble requis par une exigence économique et sociale contingente, en oubliant ce qui est, pour la personne humaine, *indispensable*.

L'enseignement et l'apprentissage représentent les deux termes d'une relation entre non seulement un objet d'étude et une intelligence qui apprend, mais aussi entre des personnes. Cette relation ne peut se baser sur des rapports exclusivement techniques et professionnels, elle doit se nourrir d'estime réciproque, de confiance, de respect, de cordialité.

L'apprentissage qui a lieu dans des contextes où les sujets perçoivent un sens d'appartenance est bien différent d'un apprentissage qui advient dans un cadre d'individualisme, d'antagonisme ou de froideur réciproque.

4. La centralité de la personne qui apprend

L'école, et plus encore l'université, s'efforcent de donner aux étudiants une formation qui les habilité à entrer dans le monde du travail et de la vie sociale munis de compétences adéquates. Pour autant que cela soit indispensable, ce n'est pas suffisant. Une bonne école et une bonne université se mesurent aussi à leur capacité de promouvoir par l'enseignement un apprentissage attentif à développer des compétences de caractère plus général et de niveau plus élevé. L'apprentissage n'est pas seulement assimilation de contenus, mais opportunité

d'auto-éducation, d'effort pour l'amélioration de soi et d'engagement pour le bien commun, de développement de la créativité, de désir d'apprentissage continu, d'ouverture aux autres. Il peut aussi être une occasion d'ouvrir le cœur et l'intelligence au mystère et aux merveilles du monde et de la nature, à la conscience de soi, à la responsabilité envers la création, à l'immensité du Créateur.

En particulier, l'école ne serait pas un milieu d'apprentissage complet si ce que l'élève apprend ne devenait aussi occasion de service à sa propre communauté. Apprendre, encore aujourd'hui, est considéré par de nombreux étudiants comme une obligation ou une imposition. Il est probable que cela provient aussi d'une incapacité de l'école à communiquer aux élèves, en plus des connaissances, la passion qui est le ressort de la recherche. Par contre, quand les étudiants ont la possibilité d'expérimenter que ce qu'ils apprennent est important pour leur vie et pour celle de la communauté à laquelle ils appartiennent, leur motivation change. Il est souhaitable que les enseignants proposent aux étudiants des occasions d'expérimenter les retombées sociales de ce qu'ils sont en train d'étudier, favorisant ainsi la découverte du lien entre école et vie, et le développement du sens des responsabilités et d'une citoyenneté active.

5. La diversité des personnes qui apprennent

Les enseignants sont appelés à se mesurer à un grand défi éducatif, celui de la reconnaissance, du respect, de la mise en valeur de la diversité. Les diversités psychologiques, sociales, culturelles, religieuses ne doivent pas être cachées, niées, mais considérées comme des opportunités et des dons. De la même manière, les diversités liées à la présence de situations de particulière fragilité sous le profil cognitif, ou sous celui de l'autonomie physique, doivent toujours être reconnues et accueillies, afin de ne pas se transformer en inégalités pénalisantes. Il n'est pas facile pour l'école et l'université d'être « inclusives », ouvertes aux diversités, en mesure de pouvoir aider vraiment qui est en difficulté. Il est nécessaire que les enseignants soient disponibles et professionnellement compétents dans la conduite de classes où la diversité soit reconnue, acceptée, appréciée comme une ressource éducative pour le progrès de tous. Ceux qui sont plus en difficulté, plus pauvres, plus fragiles, plus nécessiteux ne doivent pas être perçus comme des gênes ni des obstacles, mais comme les plus importants de tous, au centre de l'attention et de la tendresse de l'école.

6. Le pluralisme des institutions éducatives

Les écoles et les universités catholiques accomplissent leur tâche, qui est à la fois mission et service, dans des contextes culturels et politiques très différents, dans certains cas en voyant reconnue et appréciée leur œuvre, dans d'autres cas en devant faire face à de graves difficultés économiques et à une hostilité pouvant parfois déboucher sur des formes de violence. Les modalités de leur présence dans divers pays et régions du monde varient d'une situation à l'autre, mais les raisons de l'action éducative ne changent pas. Une communauté scolaire qui se réclame des valeurs de la foi catholique traduit dans son organisation et dans ses programmes la vision personnaliste propre à la tradition humaniste chrétienne, non en opposition, mais en dialogue avec les autres cultures ou confessions religieuses.

Il importe réellement que les institutions éducatives catholiques sachent dialoguer avec les autres institutions scolaires présentes dans les pays où elles opèrent, selon une dimension d’écoute et de confrontation constructive, en vue du bien commun.

Aujourd’hui, ces institutions répandues de par le monde sont fréquentées par une majorité d’élèves de diverses nationalités, cultures et également appartenances religieuses. Leur caractéristique confessionnelle ne doit pas constituer une barrière, mais être une condition de dialogue interculturel, en aidant chaque élève à grandir non seulement par les connaissances apprises, mais aussi en humanité et en responsabilité civique.

7. La formation des enseignants

L’importance des tâches éducatives de l’école et de l’université explique à quel point est cruciale la question de la préparation des enseignants, des dirigeants, de tout le personnel qui a des responsabilités dans le domaine de l’enseignement. La compétence professionnelle représente la condition pour que la dimension éducative de l’accueil puisse mieux se manifester. On demande beaucoup aux enseignants et aux dirigeants. On souhaite qu’ils aient la capacité de créer, d’inventer et de gérer des domaines d’apprentissage riches en possibilités ; on veut qu’ils soient en mesure de respecter la diversité des « intelligences » des étudiants et de les guider dans un apprentissage significatif et profond ; on leur demande de savoir accompagner les élèves vers des objectifs élevés et porteurs de défis, de manifester de hautes attentes à leur égard, d’impliquer et de relier les étudiants entre eux et avec le monde... Qui enseigne doit savoir poursuivre simultanément de nombreux objectifs différents, savoir affronter des situations problématiques qui requièrent une professionnalité et une préparation élevées. Pour être à la hauteur de telles exigences, il est nécessaire que ces tâches ne soient pas laissées à la responsabilité individuelle, mais qu’un soutien adéquat soit offert au niveau institutionnel et qu’à la tête de ces institutions il n’y ait pas des bureaucrates mais des leaders compétents.

III. DÉFIS ÉDUCATIFS AUJOURD’HUI ET DEMAIN

Le cœur de l’éducation catholique est toujours la personne de Jésus-Christ. Tout ce qui arrive dans l’école catholique et dans l’université catholique devrait mener à la rencontre avec le Christ vivant. Si nous examinons les grands défis éducatifs qui se présentent à l’horizon, nous devons faire mémoire de Dieu qui s’est fait homme dans l’histoire des hommes, dans notre histoire.

L’école et l’université catholiques, en tant que sujets de l’Église d’aujourd’hui, sont une réalité de présence, d’accueil, de proposition de la foi et d’accompagnement spirituel des jeunes qui le désirent ; elles s’ouvrent à toutes et à tous et défendent tant la dignité humaine que la diffusion de la connaissance sur des bases sociales et non de mérite.

Ces institutions sont, avant tout, des lieux où la transmission des connaissances est centrale. Toutefois, la connaissance elle-même a subi des évolutions importantes pour notre pédagogie. En effet, nous assistons à une grande différenciation, à une privatisation, voire même à une expropriation de la connaissance.

L'école et l'université sont aussi des milieux de vie dans lesquels est donnée une éducation intégrale, y compris l'éducation religieuse. Le défi consistera à faire voir aux jeunes la beauté de la foi en Jésus-Christ et la liberté du croyant dans un univers plurireligieux. Dans tout milieu, accueillant ou non, l'éducateur catholique sera un témoin crédible.

Ceux qui travaillent avec une telle foi, avec passion et compétence, ne peuvent pas être oubliés ; ils méritent toute notre considération et notre encouragement. Nous ne devons pas non plus oublier que, pour la plus grande part, cette mission éducative et cette implication professionnelle sont assumées par les femmes.

La première chose à faire est de reformuler l'anthropologie qui est à la base de notre vision de l'éducation au xxi^e siècle. Il s'agit d'une anthropologie philosophique qui doit être une anthropologie de la vérité. Une anthropologie sociale, c'est-à-dire qui conçoit l'homme dans ses relations et dans sa manière d'exister. Une anthropologie de la mémoire et de la promesse. Une anthropologie qui fait référence au cosmos et qui prend à cœur le développement durable. Et encore plus une anthropologie qui fait référence à Dieu. Le regard de foi et d'espérance qui en est le fondement scrute la réalité pour y découvrir le projet caché de Dieu. En partant ainsi d'une réflexion profonde sur l'homme moderne et sur notre monde actuel, nous devrions reformuler notre vision de l'éducation.

Les jeunes que nous éduquons se préparent au leadership des années 2050. Quel sera l'apport de la religion pour l'éducation à la paix, au développement et à la fraternité de la communauté humaine universelle ? Comment éduquerons-nous à la foi et dans la foi ? Comment créerons-nous les conditions préliminaires pour accueillir le don, pour éduquer à la gratitude, à la capacité de s'étonner, aux interrogations, pour développer le désir de justice et de cohérence ? Comment éduquerons-nous à la prière ?

L'éducation nécessite une grande alliance entre les parents et tous les éducateurs pour proposer une vie pleine, bonne, riche de sens, ouverte à Dieu, aux autres et au monde. Cette alliance est encore plus nécessaire du fait que l'éducation est une relation personnelle. Elle est un parcours qui révèle les transcendantaux de la foi, de la famille, de l'Église et de l'éthique, tout en insistant sur la dimension communautaire.

L'éducation n'est pas seulement connaissance, elle est aussi expérience. Elle relie savoir et agir, instaure l'unité des savoirs et en recherche la cohérence. Elle comprend le domaine affectif et émotionnel, elle a aussi une dimension éthique : savoir faire et savoir ce que l'on veut faire, oser transformer la société et le monde, et servir la communauté.

L'éducation est fondée sur la participation. L'intelligence partagée et l'interdépendance des intelligences, le dialogue, le don de soi, l'exemple, la coopération, la réciprocité sont aussi des éléments importants.

1. Les défis de l'école catholique

L'éducation se trouve aujourd'hui dans un contexte de changements rapides. La génération même à laquelle elle s'adresse change rapidement ; chaque éducateur se retrouve donc continuellement devant des situations qui, comme l'a affirmé le pape François, « posent de nouveaux défis qui sont parfois difficiles à comprendre »[5].

Au cœur des changements du monde que nous sommes appelés à accueillir, aimer, déchiffrer et évangéliser, l'éducation catholique doit contribuer à la découverte du sens de la vie et faire naître de nouvelles espérances pour aujourd'hui et pour l'avenir.

a) Le défi de l'identité

Il est urgent de redéfinir l'identité de l'école catholique pour le xxi^e siècle. À cette tâche, la redécouverte des documents de la Congrégation pour l'Éducation Catholique[6] peut apporter une contribution importante, accompagnée de l'expérience accumulée au fil des années par l'enseignement catholique, tant dans les écoles diocésaines que dans les écoles congréganistes. Cette expérience s'appuie sur trois piliers : la tradition de l'Évangile, l'autorité et la liberté.

L'éducateur de notre temps voit se renouveler sa mission, dont le grand objectif est d'offrir aux jeunes une éducation intégrale et un accompagnement dans la découverte de la liberté personnelle, qui est elle-même un don de Dieu.

La pauvreté spirituelle et l'abaissement du niveau culturel commencent à peser, même à l'intérieur des écoles catholiques. Dans bien des cas nous enregistrons un problème d'autorité. Il ne s'agit pas tant d'une question de discipline – les parents apprécient beaucoup les écoles catholiques pour leur discipline. Mais les responsables de certaines écoles catholiques ont-ils encore un mot à dire ? Leur autorité se fonde-t-elle sur les règles formelles ou sur l'autorité de leur témoignage ? Si l'on veut éviter un appauvrissement progressif, il faut que les écoles catholiques soient dirigées par des personnes et des équipes qui s'inspirent de l'Évangile, soient formées à la pédagogie chrétienne, reliées au projet éducatif de l'école catholique, et non assujetties aux séductions de ce qui est à la mode, de ce qui, pour ainsi dire, se vend mieux.

Le fait que les élèves de nombreuses écoles catholiques appartiennent à une pluralité de cultures exige de nos institutions qu'elles élargissent l'annonce au-delà du cercle des croyants, non seulement par la parole, mais par la force qui vient de la cohérence de vie des éducateurs. Enseignants, dirigeants, personnel administratif, toute la communauté professionnelle et éducative est appelée à offrir, dans l'humilité et la proximité, une proposition aimable de la foi. Le modèle est celui de Jésus avec les disciples d'Emmaüs : partir de l'expérience de vie des jeunes, mais aussi de celle des collègues, se mettre dans une disposition de service inconditionnel. En effet, l'une des caractéristiques distinctives de l'école catholique, aujourd'hui comme hier, devra rester l'éducation au service et au don gratuit de soi.

b) Le défi de la communauté scolaire

Face à l'individualisme qui ronge notre société, il est de plus en plus important de faire en sorte que l'école catholique soit une vraie communauté de vie animée par l'Esprit Saint. Le climat familial, accueillant, créé par des enseignants chrétiens parfois minoritaires accompagnés de l'engagement de tous ceux qui ont une responsabilité éducative, de quelque croyance ou conviction qu'ils soient, peut permettre de surmonter les moments d'égarement ou de découragement, et ouvrir une perspective d'espérance évangélique. Le réseau

complexe des relations interpersonnelles constitue la force de l'école quand elle exprime l'amour de la vérité, et les éducateurs croyants doivent être soutenus afin de pouvoir être le levain et la force tranquille de la communauté qui se construit.

Pour que cela soit possible, il faut prêter une attention particulière à la formation et à la sélection des chefs d'établissements. Ils ne sont pas seulement les responsables de l'institution scolaire, mais le point de référence, devant leur évêque, de la préoccupation pastorale. Les dirigeants doivent être les leaders qui font vivre l'éducation comme une mission partagée, qui accompagnent et organisent les enseignants, qui promeuvent encouragement et soutien réciproque.

Un autre terrain de défi pour les écoles catholiques est celui de la relation avec les familles. Une grande partie d'entre elles est en crise et a besoin d'accueil, de solidarité, de participation, et même de formation.

Enseignants, parents et chefs d'établissements forment, avec les élèves, une grande communauté éducative appelée à coopérer avec les institutions de l'Église. La formation continue doit se concentrer sur la promotion d'une communauté juste et solidaire, sensible aux besoins des personnes, capable de créer des mécanismes de solidarité avec les enfants et les familles plus pauvres.

c) Le défi du dialogue

Le monde, dans sa pluralité, attend plus que jamais d'être orienté vers les grandes valeurs de l'homme, du vrai, du bien et du beau. C'est là la perspective que l'école catholique doit faire sienne à l'égard des jeunes, en suivant la route du dialogue, en leur proposant une vision de l'Autre et de l'autre qui soit ouverte, pacifique et attrayante.

Dans la relation avec les jeunes, l'asymétrie crée parfois une distance entre éducateur et éduqué. Aujourd'hui on apprécie davantage la circularité qui s'instaure dans la communication entre l'enseignant et l'élève, bien plus ouverte que par le passé, beaucoup plus favorable à l'écoute réciproque. Cela ne signifie pas que les adultes doivent renoncer à représenter une référence d'autorité, mais il faut savoir distinguer entre une autorité exclusivement liée à un rôle, à une fonction institutionnelle, et l'autorité qui dérive de la crédibilité d'un témoignage.

La communauté scolaire est une communauté qui apprend à progresser grâce au dialogue permanent que les éducateurs ont entre eux, que les enseignants tissent avec leurs élèves, et que les élèves eux-mêmes expérimentent dans leurs relations.

d) Le défi de la société de l'apprentissage

Il ne faut cependant pas oublier que l'apprentissage ne se fait pas tout entier à l'école. Au contraire, dans le contexte actuel, fortement caractérisé par l'invasion des nouveaux langages technologiques et par les nouvelles possibilités d'apprentissage informel, l'école a perdu son ancienne primauté formative. Notre époque a été définie comme l'époque de la connaissance. On parle aujourd'hui d'économie du savoir. D'un côté, on demande aux jeunes un niveau

d’apprentissage et une capacité d’apprendre inconnus par le passé, de l’autre, l’école est confrontée à une réalité où les informations sont toujours plus largement disponibles, massives et non contrôlables. Une certaine humilité est nécessaire pour chercher à comprendre ce que l’école peut faire, à une époque comme la nôtre, où les réseaux sociaux deviennent toujours plus importants, les occasions d’apprentissage hors de l’école toujours plus nombreuses et incisives. Du moment où, aujourd’hui déjà, l’école n’est plus le seul lieu d’apprentissage pour les jeunes, ni même le principal, et où les communautés virtuelles gagnent en importance, un nouveau défi est lancé à l’éducation scolaire : celui d’aider les étudiants à se construire les instruments critiques indispensables pour ne pas se laisser dominer par la force des nouveaux instruments de communication.

e) Le défi de l’éducation intégrale

Éduquer, c’est beaucoup plus qu’instruire. Le fait que l’Union Européenne, l’OCDE et la Banque Mondiale mettent l’accent sur la raison instrumentale et sur la compétitivité, et qu’elles aient une conception purement fonctionnelle de l’éducation, comme si elle ne devait être légitimée qu’en étant au service de l’économie de marché et du travail, réduit fortement le contenu pédagogique de nombreux documents internationaux, phénomène que l’on retrouve dans de nombreux textes des ministères de l’éducation. L’école ne devrait pas céder à une telle logique technocratique et économique, même si elle se trouve sous la pression des pouvoirs extérieurs et qu’elle est exposée à des tentatives d’instrumentalisation de la part du marché. Cela vaut d’autant plus pour l’école catholique. Il ne s’agit en aucun cas de minimiser les exigences de l’économie ni la gravité du chômage, mais de respecter l’intégralité de la personne des étudiants, en développant une multiplicité de compétences qui enrichissent leur humanité : créativité, imagination, capacité d’aimer le monde et de cultiver la justice et la compassion.

La proposition de l’éducation intégrale, dans une société en rapide mutation, exige une réflexion continue capable de renouvellement et d’enrichissement qualitatif. Dans tous les cas, la prise de position est claire : l’éducation que l’école catholique promeut n’a pas pour objectif la méritocratie d’une élite. Même si la recherche de la qualité et de l’excellence est importante, il ne faut jamais oublier que les élèves ont des besoins spécifiques, qu’ils vivent souvent des situations difficiles et méritent une attention pédagogique attentive à leurs exigences. L’école catholique doit donc s’insérer dans le débat des instances mondiales sur l’éducation inclusive[7] et apporter l’expérience et la vision éducatives qui sont les siennes dans ce domaine.

On rencontre un nombre croissant d’élèves blessés dans leur enfance. L’échec scolaire augmente et requiert une éducation préventive, de même qu’une formation spécifique pour les enseignants.

On demande aujourd’hui aux systèmes scolaires de promouvoir le développement des compétences, et non de transmettre seulement des connaissances. Le paradigme de la compétence, interprété selon une vision humaniste, va au-delà de l’acquisition de connaissances ou de savoir-faire spécifiques. Il concerne le développement de toutes les ressources personnelles de l’étudiant et crée un lien significatif entre l’école et la vie. Il est important que l’école valorise non seulement les compétences relatives aux domaines du savoir et du savoir-faire, mais aussi ceux de la vie avec les autres et de la croissance en humanité. Il y a des compétences telles que par exemple celle de type réflexif, où l’on est l’auteur responsable de ses propres actes, les compétences interculturelle, délibérative, citoyenne, dont l’importance grandit dans le monde globalisé et qui nous concernent

directement, de même que les compétences en termes de conscience, de pensée critique, d'action créatrice et transformatrice.

f) Le défi du manque de moyens et de ressources

Les écoles non subventionnées par l'État connaissent des difficultés financières croissantes pour assurer le service aux plus pauvres en un moment marqué par une profonde crise économique et où le choix des nouvelles technologies est inévitable mais coûteux. Toutes les écoles, subventionnées ou non, doivent faire face à une fracture sociale croissante due à la crise économique. Il est clair que l'adoption d'une pédagogie diversifiée, qui s'adresse à tous, s'impose. Mais ce choix a besoin de ressources financières qui la rendent réalisable, et de ressources humaines constituées d'enseignants et de dirigeants bien formés. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que l'ouverture missionnaire aux nouvelles pauvretés doit non seulement être sauvegardée, mais davantage stimulée.

Le « métier d'enseignant » est une vocation que nous devons encourager. Les enseignants se voient sollicités par des tâches de plus en plus nombreuses. Certains pays ont du mal à trouver des chefs d'établissement. Dans certaines matières, il est difficile de trouver des enseignants : de nombreux jeunes choisissent un travail en entreprise dans l'espoir de meilleures rémunérations. Il faut ajouter à cela que les enseignants ne jouissent plus de l'estime sociale et que leurs tâches se sont alourdies de pratiques administratives toujours plus nombreuses. Cela amène certains chefs d'établissement à faire appel à la disponibilité et au bénévolat. Un des défis sera de continuer à motiver et à encourager les bénévoles dans leur don inconditionnel.

g) Défis pastoraux

Une part croissante des jeunes prend ses distances par rapport à l'Église institutionnelle. L'ignorance ou l'analphabétisme religieux grandissent. Une éducation catholique est une mission qui va à contre-courant. Comment éduquer à la liberté de conscience, en prenant position face au domaine immense de convictions et de valeurs d'une société globalisée ?

Les écoles catholiques de nombreux pays manquent d'orientations pastorales adaptées au climat interreligieux dans lequel elles sont appelées à évangéliser.

Pour ce qui concerne les éducateurs, nous nous trouvons devant le fait que la « déculturation » limite leur connaissance des héritages culturels. Le facile accès aux informations aujourd'hui amplement disponibles, s'il n'est pas accompagné d'une conscience critique dans leur sélection, favorise une superficialité considérable tant parmi les étudiants que parmi de nombreux enseignants, et un appauvrissement non seulement de la raison, mais aussi de la capacité même d'imagination et de pensée créative.

Le nombre d'éducateurs et d'enseignants croyants diminue, ce qui rend plus rare le témoignage. Comment faire naître le lien avec la personne du Christ dans cette nouvelle situation scolaire ?

Dans certaines Conférences épiscopales, l'enseignement catholique n'a pas été considéré

parmi les priorités pastorales. C'est lorsque la crise atteint les paroisses qu'elles reconnaissent que l'école catholique est souvent le seul endroit où les jeunes rencontrent des messagers de la Bonne Nouvelle. Dans bien des cas, cette école est devenue une école ouverte au pluralisme culturel et religieux et dans certains pays, désormais, les prêtres, religieux et religieuses manquent. Il s'agit d'une situation inédite, qui demande une présence de laïcs engagés, préparés, disponibles pour un engagement exigeant. Dans bien des cas, cette prise de conscience a conduit les laïcs catholiques à s'organiser entre eux, mais souvent, à côté de leur engagement, ils éprouvent une certaine défiance à l'égard de l'Église institutionnelle, qui s'est désintéressée de l'école catholique. Un des grands défis sera donc, pour certaines Conférences épiscopales, de redéfinir d'urgence la relation avec les laïcs, dans la perspective d'un service de l'annonce de l'Évangile. Il est urgent que les évêques redécouvrent à quel point, parmi les modalités de l'évangélisation, la formation religieuse des nouvelles générations est importante et combien l'école est un outil précieux de ce service.

h)Le défi de la formation religieuse des jeunes

Dans certains pays, les cours de religion catholique sont menacés, ils risquent de disparaître du cursus des études. Puisque ces cours sont placés sous la compétence des évêques, il y a grande urgence à rappeler combien il est important de ne pas négliger cet enseignement, qui par ailleurs doit être constamment renouvelé.

Le cours de religion presuppose une connaissance approfondie des réelles exigences des jeunes, car c'est cette connaissance qui représentera la base sur laquelle bâtir l'annonce, même si l'on doit connaître et respecter la différence entre « savoir » et « croire ».

Puisque dans de nombreux pays la population des écoles catholiques est caractérisée par la multiplicité des cultures et des croyances, la formation religieuse dans les écoles doit partir de la conscience du pluralisme existant et savoir constamment se rendre actuelle. Le panorama est très diversifié, et les modalités de présence ne peuvent être les mêmes. Dans certaines situations le cours de religion pourra constituer le lieu de la première annonce ; dans d'autres, les éducateurs offriront des expériences d'intériorité, de prière, de préparation aux sacrements pour les étudiants, et les inviteront à s'engager dans les mouvements de jeunes ou dans un service social accompagné.

Devant les instances internationales qui s'occupent toujours plus de thèmes religieux, il sera important que les Conférences épiscopales sachent elles-mêmes formuler des propositions de cours capables de fournir une connaissance et un apprentissage critique de toutes les religions présentes dans notre société. Et qu'elles sachent distinguer clairement la spécificité des cours de religion de celle des cours d'éducation à la citoyenneté responsable. Autrement, laissera-t-on les gouvernements seuls faire leurs propositions, sans l'apport de la vision chrétienne et catholique dans les programmes scolaires, en vue de la formation de citoyens libres, capables de solidarité, de compassion, responsables envers la compréhension et les interrogations humaines ?

i)Les défis spécifiques d'une société multireligieuse et multiculturelle

Le multiculturalisme et la multireligiosité des étudiants qui fréquentent les écoles catholiques interpellent tous les responsables du service éducatif. Quand l'identité des écoles s'affaiblit, de nombreux problèmes liés à l'incapacité d'interagir avec ces nouveaux phénomènes apparaissent. La réponse ne peut consister à se réfugier dans l'indifférence, ni à adopter une sorte de fondamentalisme chrétien, ni, enfin, à déclarer l'école catholique comme étant une école de valeurs « génériques ».

Un des défis les plus importants sera donc de favoriser chez les enseignants une grande ouverture culturelle et, en même temps, une tout aussi grande disponibilité au témoignage, de manière à ce qu'ils sachent travailler en étant conscients et attentifs au contexte qui caractérise l'école pour, sans tiédeur ni intégrisme, enseigner ce qu'ils savent et témoigner de ce en quoi ils croient. Pour qu'ils sachent interpréter de la sorte leur profession, il est important qu'ils soient formés au dialogue entre foi et culture et au dialogue interreligieux. Il ne pourrait y avoir de vrai dialogue si les professeurs eux-mêmes n'étaient pas formés et accompagnés dans l'approfondissement de leur foi et de leurs convictions personnelles.

Une opportunité à ne pas minimiser pour les élèves qui apprennent dans des contextes pluralistes est celle de promouvoir la collaboration des étudiants de diverses convictions religieuses pour des initiatives de service social. Ne serait-il pas souhaitable, au moins comme condition minimale, que toutes les écoles catholiques proposent à leurs jeunes étudiants une expérience de service social, accompagnée par leurs professeurs ou, éventuellement, par leurs parents ?

j) Le défi de la formation permanente des enseignants

Dans un contexte culturel de ce type, la formation des enseignants est déterminante et requiert une rigueur et un approfondissement sans lesquels leur enseignement serait considéré peu crédible, peu fiable et donc non nécessaire. Une telle formation est urgente, si nous voulons pouvoir compter à l'avenir sur des enseignants qui s'impliquent et se préoccupent de l'identité évangélique du projet éducatif et de sa réalisation. En effet, il n'est pas souhaitable qu'il y ait dans les écoles catholiques une « double population » d'enseignants ; il y a au contraire besoin d'un corps enseignant homogène, disposé à accepter et à partager une identité évangélique définie et un style de vie cohérent.

k) Les lieux et les ressources de cette formation

Qui peut garantir ce type de formation ? Peut-on identifier des lieux consacrés à cette tâche ? Où pouvons-nous trouver les formateurs pour ce type d'enseignants ?

Voici quelques suggestions possibles :

- la structure nationale et son bureau national
- la structure diocésaine : les vicaires ou les directeurs diocésains de l'enseignement en collaboration ou en partenariat avec des instituts de formation. On devrait bien réfléchir sur l'opportunité de regrouper en une unique structure diocésaine la formation des laïcs chargés de tâches ecclésiales et la formation des enseignants de religion. D'un côté, ce choix répond

à une politique de renforcement de l'identité, d'un autre il laisse ouverte une question complexe : comment adapter une formation de ce type aux exigences présentes dans un contexte d'apprentissage scolaire ? Il ne faut pas oublier que les enseignants ont une dimension professionnelle spécifique, avec des caractéristiques particulières, desquelles la formation devrait tenir compte.

- les congrégations religieuses
- les universités ou les instituts catholiques
- les paroisses, les doyennés, ou les monastères comme centres de retraites et d'accompagnement spirituel des éducateurs
- les réseaux (networks), la formation à distance.

1) Quelques défis d'ordre juridique

Certains gouvernements ont tendance à marginaliser l'école catholique à l'aide de toute une série de règles et de lois qui parfois foulent au pied la liberté pédagogique des écoles catholiques. Dans certains cas, les gouvernements cachent leur opposition derrière le fait qu'ils disposent de ressources insuffisantes. Dans de telles situations, l'existence des écoles catholiques n'est pas garantie.

Une autre menace qui pourrait réapparaître est celle des règles de la non discrimination. Sous couvert d'une « laïcité » discutable se cache l'aversion à l'égard d'une éducation ouvertement orientée vers les valeurs religieuses, qui est alors renvoyée à la sphère « privée ».

2. Les défis de l'éducation supérieure catholique

Les défis concernant l'éducation supérieure catholique, l'éducation universitaire, sont-ils tout à fait différents de ceux que rencontre l'école catholique primaire et secondaire ? Pour la plupart, ils coïncident. Il faut reconnaître également que pour les universités les questions fondamentales auxquelles est confronté aujourd'hui le monde de l'éducation sont liées en premier lieu, d'une manière ou d'une autre, aux nouveaux contextes culturels et même sociologiques dans lesquels évoluent nos sociétés et d'où proviennent les étudiants qui sont accueillis dans les différents établissements de l'enseignement catholique.

Il existe des diversités systémiques et structurelles entre les institutions de l'éducation supérieure en termes de dimensions, de fondements historiques et législatifs, de même qu'en termes de modalités de gouvernance. Il y a aussi des diversités de programmes et de procédures, au niveau de la formation, de la recherche et des modalités suivant lesquelles se déroulent les activités. Il y a enfin une diversité liée au statut et au prestige associés à chaque institution, de même qu'une diversité dans la typologie des étudiants et du personnel académique.

Les processus de différenciation constituent des réponses aux changements et aux défis qui ont marqué les systèmes d'enseignement supérieur au cours des trente dernières années. Durant cette période, on est passé d'une université d'élite à un « accès généralisé », et on a

vu augmenter fortement l'exigence pour l'université de répondre à la demande sociale et d'être facteur de développement économique. Un peu partout, ces tendances débouchent sur des défis et des problèmes similaires, à savoir : comment concilier ces changements dans le rôle dont l'université se trouve investie avec les valeurs qui ont caractérisé la tradition universitaire ? Comment réaffirmer la centralité de la recherche scientifique et de la formation du capital humain à une qualification élevée, tout en prenant acte que, pour répondre à la demande sociale, les universités doivent devenir des lieux non seulement d'élaboration mais aussi de circulation des connaissances, et des instruments de croissance économique et non seulement culturelle et civile ?

La réponse des gouvernements à ces questions a été de différencier les systèmes au niveau des programmes et des titres académiques ou bien de créer de nouvelles fonctions à l'intérieur des institutions, ou encore d'organiser les systèmes d'enseignement supérieur en fonction des exigences toujours plus complexes du marché du travail.

Face à ces processus de changement encore en cours, il est naturel de penser à revoir les objectifs et les fonctions des universités elles-mêmes car, à côté des fonctions purement scientifiques, de recherche et de didactique, on voit s'ajouter la fonction de service du territoire qui les fait devenir un point de référence ou une sorte d'agence d'analyse au service des décideurs sociaux, politiques et économiques.

Ces changements rendent nécessaire une redéfinition de l'idée d'université. L'éducation supérieure catholique ne peut donc se dispenser d'un tel effort et dans le présent contexte, il lui est demandé de mieux préciser son identité et ses tâches spécifiques, académiques et scientifiques.

a) Internationalisation des études universitaires

Ces dernières années, la dimension internationale de l'instruction supérieure s'est toujours plus accentuée, avec des accords entre pays ou universités, et le soutien d'instruments et de programmes créés par les organismes internationaux au niveau continental ou au niveau mondial. Les expériences réalisées dans ce domaine présentent diverses caractéristiques : une plus large offre formative, un nombre croissant d'étudiants provenant d'autres pays, l'innovation dans les méthodologies didactiques et dans les procédures de gestion des processus de formation et de recherche. Les cours et diplômes conjoints entre différentes universités sont un instrument efficace d'internationalisation puisqu'ils permettent l'échange d'idées et d'expériences, favorisent la rencontre de personnes (étudiants, enseignants et chercheurs, personnel administratif) provenant de cultures et de traditions différentes, permettent de développer la spécialisation des universités selon des missions, visions et profils différents. Il s'agit d'un phénomène nouveau et en constante progression qui n'est pas sans poser de questions aux institutions en ce qui concerne l'accueil, les méthodes d'enseignement, l'apprentissage et la recherche.

b) Utilisation des ressources en ligne dans les études universitaires

Dans la société actuelle, on fait un usage intensif et généralisé des applications de réseau pour la gestion personnelle de la connaissance. Au cours des dernières années, le thème de la compétence numérique, sous ses formes diverses, a été l'objet d'une attention croissante. Dans divers documents et communications, les organismes internationaux ont souligné

l'importance de cette compétence en matière de formation continue (*Lifelong Learning*) et de participation à ce qu'on a appelé la « société de l'information ». Mais que veut dire être une personne cultivée ou, simplement, instruite au xxi^e siècle ? La question va au-delà de la préparation des jeunes de demain pour un avenir, des travaux ou des défis qui n'existent pas encore, elle regarde l'existence de citoyens conscients, indépendamment du fait d'être nés ou d'avoir vécu dans l'ère digitale, et pleinement autonomes dans l'accès et l'utilisation des ressources, contenus, relations, instruments et potentialités de la société du numérique. Dans ce cadre, les compétences nécessaires pour gérer et enrichir les connaissances personnelles de manière autonome en utilisant les ressources en ligne et hors ligne acquièrent une grande importance. Cet ensemble de compétences, désigné par l'expression *Personal Knowledge Management* (Gestion des connaissances personnelles), associé aux notions d'apprentissage personnel et/ou de réseau d'apprentissage personnel, devrait aider chaque personne à être en mesure de sélectionner et d'évaluer de manière autonome ses propres sources d'information, de rechercher des données en ligne, de savoir les archiver, réélaborer, transmettre et partager.

À côté de ces compétences, d'autres sont nécessaires, comme par exemple : la *connectedness* (capacité d'interaction sur le réseau), qui implique non seulement des aspects technologiques, mais aussi des capacités communicatives, relationnelles et de gestion de l'identité personnelle dans un contexte de communication globale ; la *critical ability*, ou approche critique du réseau, qui concerne la capacité d'utiliser le réseau comme base de ressources, en le finalisant au contexte d'utilisation ; la *creativity*, ou développement d'attitudes favorables à la formation tout au long de la vie (*Lifelong Learning*), permettant de bénéficier d'expériences formatives unissant moments d'apprentissage formel et situations d'apprentissage informel.

c) Université, entreprise et monde du travail

Un des problèmes fondamentaux d'aujourd'hui concerne le manque de travail. Quelles opportunités le monde de l'université peut-il offrir à l'avenir des entreprises et de l'emploi ? Il faut créer des occasions qui permettent au monde de l'entreprise, des diverses professions et au monde universitaire de se rencontrer, en offrant des éléments de réflexion et des opportunités pour les jeunes désireux de se mesurer aux divers systèmes du *start up*, afin d'expérimenter leurs propres idées et capacités. Les étudiants universitaires ont besoin de connaître à l'avance les divers débouchés vers le monde du travail, en participant à des projets et des concours et en ayant accès aux bourses d'étude de spécialisation. Dans cette perspective, les activités d'orientation au niveau des écoles secondaires supérieures et l'accompagnement pendant la période des études supérieures sont d'une importance capitale.

Face aux problèmes de l'emploi, du chômage et de la préparation des futurs leaders que l'éducation supérieure doit elle aussi prendre en charge, il faut rappeler que l'université, comme le dit *Ex corde Ecclesiae*, a la mission fondamentale de se mettre avec confiance au service « de la vérité à travers la recherche, la préservation et la communication du savoir pour le bien de la société » (n° 30). L'université catholique contribue à cette mission par sa finalité de ministère d'espérance au service des autres, formant des personnes dotées du sens de la justice et d'une profonde sollicitude envers le bien commun, éduquant à prêter une attention particulière aux pauvres, aux opprimés et s'efforçant d'enseigner aux étudiants à être des citoyens du monde global responsables et actifs.

d) La qualité des institutions académiques

Un des objectifs sur lesquels s'est concentrée l'attention au niveau international, dans les divers pays et dans les institutions elles-mêmes, est celui de garantir la qualité des systèmes académiques, en identifiant des critères et des instruments précis d'évaluation afin d'apprécier la responsabilité et la transparence de chaque institution. Il s'agit d'un objectif pleinement accueilli et partagé par tous, qui dans bien des cas mène à des accords entre des entités qui se sont spécialisées, au niveau national et international, pour identifier et partager des indicateurs de mesure qui ne se limitent pas à évaluer des données statistiques externes et des procédures, mais qui considèrent aussi la finalité et les contenus de l'enseignement supérieur, en les situant dans un système de valeurs.

Promouvoir la qualité d'un centre académique catholique signifie mettre en évidence la valeur des activités qui s'y déroulent, en consolider les aspects positifs et, là où c'est nécessaire, améliorer les points faibles. Cette tâche de suivi et d'évaluation devient aujourd'hui indispensable et remplit deux fonctions fondamentales : d'abord une fonction publique, celle de rendre fiable et transparent le système d'études, en favorisant l'accès à l'information ainsi qu'une saine émulation entre les différents lieux d'enseignement ; en second lieu, une fonction interne, destinée à aider les acteurs du système à atteindre les objectifs institutionnels et à réfléchir sur le résultat de leur activité afin de l'améliorer et de la développer.

e) La gouvernance

Les transformations illustrées concernent aussi l'université catholique en tant qu'*institution et sa gouvernance*. En tant que réalité « impartiale » (c'est-à-dire non sujette à des logiques de partis) et non liée à la « souveraineté populaire » (puisque qui gouverne l'université n'est pas un représentant du peuple), elle peut être considérée sous divers aspects tels que : conditions d'accès des étudiants, sources et mécanismes de financement, degré d'autonomie, rôle dans la société moderne et organisation de son gouvernement en tant qu'institution académique.

En quoi consiste l'autonomie des universités ? Dans de nombreux pays, l'État a un poids important face auquel les institutions prises individuellement ont besoin de pouvoir agir librement pour poursuivre et atteindre leurs objectifs académiques, sans être conditionnées par l'intervention financière publique (qui selon les pays peut couvrir la majorité ou la totalité des frais). Aujourd'hui les États, du fait précisément qu'ils financent les institutions universitaires, y sont présents et exercent sur elles un « contrôle à distance », définissant les objectifs, les instruments d'évaluation et impliquant de manière plus consistante les universités elles-mêmes dans la responsabilité et la solidité financières.

Au moment même où l'on souligne l'autonomie, les universités sont toujours plus invitées à répondre aux exigences du territoire de référence, à offrir des programmes d'études dans la logique de l'apprentissage tout au long de la vie (*lifelong learning*), à favoriser le progrès économique et social, à se mettre au service de la communauté pour soutenir les *preneurs de décision* publics et privés. Cette hétérogénéité croissante des fonctions que l'université est amenée à développer sous l'effet de la pression sociale a conduit de nombreux pays à prévoir divers modèles d'organisation des études supérieures, qui se trouvent maintenant caractérisées d'une part par une autonomie et une liberté académiques plus grandes et d'autre

part par une responsabilité accrue envers l'État et, en général, les *parties prenantes*.

f) Le défi du changement et de l'identité catholique de l'université

L'éducation doit amener l'étudiant à découvrir la réalité, à s'insérer de façon consciente et responsable dans le monde et, pour que cela soit possible, l'acquisition du savoir est toujours nécessaire. Toutefois, plus que l'information et la connaissance, la *transformation* de la personne est le vrai résultat attendu. En ce sens, la motivation n'est pas seulement une condition préliminaire, elle se construit, c'est un résultat.

L'enseignement supérieur catholique se propose de former des hommes et des femmes capables d'une pensée critique, dotés d'une professionnalité élevée, mais aussi riches en humanité et disposés à mettre leurs compétences au service du bien commun. « En l'occurrence, l'Université catholique devra avoir le courage de dire des vérités qui dérangent, vérités qui ne flattent pas l'opinion publique, mais qui sont nécessaires pour sauvegarder le bien authentique de la société » (*Ex corde Ecclesiae*, n° 32). Recherche, enseignement et diverses formes de services répondant à sa mission culturelle sont les dimensions fondamentales vers lesquelles orienter la formation universitaire, dimensions qui doivent dialoguer entre elles. L'apport de l'éducation catholique alimente la double croissance, en science et en humanité. Dans une université catholique, l'inspiration chrétienne imprègne la vie même de la communauté universitaire, alimente l'engagement dans la recherche, lui fournissant une direction de sens, et soutient la tâche de la formation des jeunes, auxquels peut être offert un horizon plus vaste et significatif que celui constitué par les attentes professionnelles, certes légitimes.

Les enseignants des universités catholiques sont appelés à offrir un apport original au dépassement de la fragmentation des savoirs disciplinaires, en favorisant le dialogue entre les divers points de vue spécialisés, à la recherche d'une recompilation unitaire du savoir, toujours approximative et en devenir, mais orientée par la conscience du sens unitaire des choses. Dans ce dialogue, l'apport de la théologie est essentiel.

CONCLUSION

On constate aujourd'hui une attention particulière à vérifier les résultats des parcours d'apprentissage des étudiants. Les enquêtes internationales dressent des classements, comparent les pays. L'opinion publique est sensible à ces messages. La transparence des résultats, l'habitude de rendre compte à la société, l'encouragement à l'amélioration des standards atteints sont des aspects qui dénotent la tendance vers l'élévation de la qualité de l'offre formative. Toutefois, il est important de ne pas perdre de vue un aspect fondamental de l'éducation : le respect des temps des personnes et la conscience que les véritables changements demandent une certaine durée. L'éducateur vit la métaphore du bon semeur qui se préoccupe de semer, sans toujours avoir la possibilité de voir les résultats de son action. Éduquer, c'est agir avec espoir et confiance. L'action éducative et l'enseignement doivent se préoccuper de s'améliorer constamment et de vérifier l'efficacité des instruments utilisés, mais dans la conscience de ne pas pouvoir voir ni constater tous les résultats escomptés.

La formation d'une personne se déroule selon un processus qui dure des années, à travers de

nombreux éducateurs, à commencer par les parents. L'expérience scolaire se situe dans la continuité d'un parcours de croissance déjà entamé, qui peut être positif et riche, mais aussi problématique ou limitatif, et qui en tout cas doit être considéré. L'éducation catholique se situe à un moment de l'histoire personnelle, et elle est d'autant plus efficace qu'elle sait mieux se relier à cette histoire, construire des alliances, partager des responsabilités, construire des communautés qui éduquent. Dans le cadre d'une dimension de collaboration éducative, l'enseignement n'est pas seulement un processus de transmission de connaissances ou de formation, mais un guide vers la découverte par l'étudiant de ses talents, le développement de la compétence professionnelle, la prise de responsabilités importantes, tant intellectuelles que sociales ou politiques au sein de la communauté. Plus encore, enseigner c'est accompagner les jeunes dans la recherche de la vérité, de la beauté, de ce qui est juste et bon. L'efficacité de l'action collective du personnel enseignant et non enseignant provient de l'existence d'une vision des valeurs partagée et du fait d'être une communauté qui *apprend*, et non seulement qui *enseigne*.

Les défis posés à l'école et à l'université catholiques du futur sont immenses. Cependant les paroles du Pape François sont un grand encouragement à renouveler la passion éducative : « Ne vous découragez pas face aux difficultés que le défi de l'éducation présente ! Éduquer n'est pas un métier, mais une attitude, une façon d'être ; pour éduquer, il faut sortir de soi et être au milieu des jeunes, les accompagner dans les étapes de leur croissance en se mettant à leurs côtés. Donnez-leur une espérance, un optimisme pour leur chemin dans le monde. Enseignez à voir la beauté et la bonté de la création et de l'homme, qui conserve toujours la marque du Créateur. Mais surtout, soyez témoins à travers votre vie de ce que vous communiquez. Un éducateur [...] transmet des connaissances, des valeurs à travers ses paroles, mais il aura une influence sur les jeunes s'il accompagne ses paroles de son témoignage, à travers sa cohérence de vie. Sans cohérence, il est impossible d'éduquer ! Vous êtes tous éducateurs, il n'y a pas de procurations dans ce domaine. La collaboration dans un esprit d'unité et de communauté entre les diverses composantes éducatives est alors essentielle et doit être favorisée et nourrie. Le collège peut et doit servir de catalyseur, être un lieu de rencontre et de convergence de la communauté éducative tout entière dans l'unique objectif de former, d'aider à grandir pour devenir des personnes mûres, simples, compétentes et honnêtes, qui sachent aimer avec fidélité, qui sachent vivre la vie comme réponse à la vocation de Dieu, et leur future profession comme service à la société[8]. »

QUESTIONNAIRE

Le questionnaire qui suit est destiné à orienter la réflexion et les suggestions. Il peut être utilisé avec une certaine liberté.

1. IDENTITÉ ET MISSION

- *De quelle manière dans votre pays l'école et l'université catholiques sont-elles en accord avec leur nature et leur finalité ?*
- *Quels sont les aspects qui caractérisent le mieux l'offre faite par l'école et l'université catholique aux étudiants et à leurs familles ?*
- *Peut-on dire que les écoles et les universités catholiques ont le souci de l'évangélisation et*

non pas seulement celui de fournir un service de qualité, supérieur à celui qu'offrent d'autres institutions ? De quelle manière le monde scolaire et universitaire s'insèrent-ils au sein de la pastorale locale ou nationale ?

- Quelle est la place de l'enseignement de la religion catholique dans les écoles catholiques et non catholiques ?

- Le dialogue interreligieux et interculturel est-il pratiqué dans les écoles et les universités catholiques ?

2. SUJETS

- Un parcours d'accompagnement dans la foi est-il prévu pour les enseignants, les élèves et étudiants qui fréquentent l'école et l'université catholique ainsi que leurs familles ?

- La participation des élèves et des étudiants à la vie de l'établissement est-elle encouragée ?

- Quelles sont les attentes des jeunes qui s'inscrivent dans les établissements d'enseignement supérieur et à l'université et de quelle manière l'offre éducative sait-elle dialoguer avec ces attentes ?

- Existe-t-il une attention particulière à l'égard des élèves ou étudiants en situation de difficulté économique ?

- Existe-t-il une attention particulière à l'égard des élèves ou étudiants qui ont des difficultés au niveau de l'apprentissage ou sont handicapés ?

- Des initiatives sont-elles mises en œuvre en ce qui concerne les anciens élèves ?

- Comment les congrégations religieuses ayant un charisme éducatif ont-elles « actualisé » leur présence dans les écoles et les universités ? Quelles difficultés et quels résultats positifs ont-elles rencontrés ?

- Comment la mission partagée des personnes consacrées et des fidèles laïcs est-elle pratiquée dans les établissements scolaires et les universités catholiques ?

3. FORMATION

- Comment s'effectue le recrutement du personnel, en particulier le personnel enseignant et le personnel de direction ?

- Comment la formation continue, professionnelle et chrétienne, est-elle mise en place et garantie pour le personnel de direction, pour le personnel enseignant et pour le personnel non enseignant ?

- La formation de ceux qui travaillent dans les écoles et universités autres que catholiques est-elle objet d'attention ?

- L'attention à la formation est-elle aussi orientée vers les parents ?

- Existe-t-il un souci de coopération entre les diverses écoles et universités catholiques ?

4. DÉFIS ET PERSPECTIVES

- *L'Instrumentum laboris énumère de nombreux défis que l'éducation catholique doit aujourd'hui affronter. Quels sont ceux qui sont les plus sensibles et les plus urgents dans votre contexte ?*
- *Comment les écoles et les universités catholiques se situent-elles par rapport à ces défis ?*
- *Quels sont, en résumé, les aspects les plus positifs de l'expérience des écoles et des universités catholiques dans votre pays ?*
- *Quels sont par contre les points les plus critiques ?*
- *Quelles sont les lignes stratégiques et les lignes d'action déjà à l'étude ou qui se laissent entrevoir pour l'avenir ?*

[1] « Il faut toujours se rappeler d'être frères, et, en conséquence, éduquer et s'éduquer à ne pas considérer le prochain comme un ennemi ou comme un adversaire à éliminer », Pape François, *La fraternité, fondement et route pour la paix*, Message pour la Journée mondiale de la paix (2014), n° 8.

[2] Concile Vatican II, Déclaration sur l'éducation chrétienne Gravissimum educationis, 28 octobre 1965.

[3] Jean-Paul II, Constitution apostolique *Ex corde Ecclesiae* sur les Universités catholiques, 15 août 1990.

[4] Cf. Benoît XVI, Discours aux participants à la Rencontre européenne des Professeurs d'Université (23 juin 2007) sur « Un nouvel humanisme pour l'Europe. Le rôle des universités ».

[5] « Réveillez le monde ! » *Entretien du Pape François avec les Supérieurs majeurs*, in La Civiltà Cattolica, n° 3925, 4 janvier 2014, p. 17.

[6] Documents : L'école catholique (1977) ; Le laïc catholique témoin de la foi à l'école (1982) ; Orientations éducatives sur l'amour humain. Linéaments pour l'éducation sexuelle (1983) ; Dimension religieuse de l'éducation à l'école catholique (1988) ; L'école catholique au seuil du troisième millénaire (1997) ; Les personnes consacrées et leur mission dans l'école. Réflexions et orientations (2002) ; Éduquer ensemble dans l'école catholique. Mission partagée des personnes consacrées et des fidèles laïcs (2007) ; Éduquer au dialogue interculturel à l'école catholique. Vivre ensemble pour une civilisation de l'amour (2013). De plus, plusieurs lettres circulaires ont été envoyées : Aux Familles religieuses et aux Sociétés de vie apostolique ayant la responsabilité d'écoles catholiques (N° 483/96/13 du 15 octobre 1996) ; Aux Conférences Épiscopales sur l'éducation sexuelle dans les écoles catholiques (N° 484/96 du 2 mai 1997) ; Aux Conférences Épiscopales sur l'enseignement de la religion

à l'école (N° 520/2009 du 5 mai 2009).

[7] Cf. 48^e session de la Conférence internationale sur l'éducation de l'UNESCO, Genève (27-28 novembre 2008) ; cf. Pape François, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n° 186s.

[8] Pape François, *Discours aux élèves et professeurs des écoles gérées par des Jésuites en Italie et en Albanie* (7 juin 2013).

